

Le procureur sera saisi de l'affaire Girardin

VEVEY

Le municipal socialiste Lionel Girardin est soupçonné de graves conflits d'intérêts. En tant que président de la Fondation Apollo, il y emploie directement ou indirectement ses proches et lui-même, alors que le Canton l'interdit. Tandis qu'un audit du Contrôle cantonal des finances est en cours, *Le Régional* a appris que le Ministère public sera saisi du dossier. La dénonciation émane d'un comité interpartis de conseillers communaux de Montreux, qui craignent que leur Commune ne soit lésée dans l'usage des 150'000 frs annuels qu'elle verse à Apollo. De leur côté, les municipaux Michel Agnant et Jérôme Christen (Vevey Libre) se désolidarisent du reste de la Municipalité pour la seconde fois. Motif: ils avaient averti, en vain déplorent-ils, l'Exécutif de leurs doutes quant aux pratiques de Lionel Girardin. Les deux édiles posent un nouveau regard sur la crise qui secoue leur collège. En guise de défense, Lionel Girardin assure avoir agi au plus près de sa conscience.

Amit Juillard

L'affaire Girardin pourrait prendre un tournant pénal. *Le Régional* a appris que le Ministère public sera saisi du dossier ces prochains jours. Un groupe interpartis de conseillers communaux montreusiens est à l'origine de cette dénonciation. En cause, le contrat de prestation de 150'000 frs par an entre Montreux et la Fondation Apollo, laquelle vient en aide aux mal-logés. Ces élus souhaitent s'assurer que leur Commune n'a pas été lésée. «Lorsque nous avons voté le préavis pour la mise en œuvre d'Apollo, c'était pour servir l'intérêt public et non l'intérêt privé, rappelle Tal Luder (UDC) au nom des cosignataires. L'ouverture d'une procédure pénale nous semble malheureusement nécessaire.» Au-delà du Contrôle cantonal des finances (CCF), qui a lancé ce lundi 30 avril son audit sur cette Fondation, le ministère public dispose de moyens d'investigation plus poussés. En sa qualité de pouvoir judiciaire, il peut par exemple ordonner des perquisitions pour mener son enquête, argumentent ces élus. Le 24 avril, *20 minutes* et *24 heures* révèlent les soupçons de conflits d'intérêts qui pèsent sur le municipal socialiste veveysan Lionel Girardin. En tant que président d'Apollo, ce dernier emploie ses proches et lui-même, directement ou au travers de sa société privée, Operation Project, active dans le consulting et le partage de bureaux (lire l'encadré). Au lendemain de ces informations, incluant l'annonce d'un

audit commandé par le Canton au CCF, Michel Agnant et Jérôme Christen se désolidarisent du reste de la Municipalité de Vevey. Le 25 avril, les deux municipaux du parti centriste Vevey Libre tiennent conférence de presse, seuls, pour la seconde fois en quatre mois.

Subvention gelée

Selon eux, bien avant ces révélations, Michel Agnant, municipal des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI), qui siège également depuis mi-2016 au Conseil de fondation d'Apollo, découvre la porosité entre Operation Project et Apollo. D'où sa décision de bloquer la subvention communale de 155'000 frs destinée à cette Fondation, le temps de tirer ces éléments au clair. Or, «un vote municipal a eu lieu et la subvention a été libérée malgré toutes nos mises en garde», raconte-t-il. «Michel Agnant avait prévu de transmettre le dossier à la Commission de gestion», explique Jérôme Christen, qui souligne: «Tous les éléments relatés dans les médias sont issus de décisions qui datent d'avant l'arrivée de Michel Agnant au Conseil de fondation.» Malgré sa fonction dans cette fondation et ses relances répétées - trois courriels et deux courriers recommandés - le municipal des affaires sociales n'a toujours pas réussi à obtenir les pièces comptables demandées depuis la mi-mars. «Il y a des réticences», avance-t-il. Interrogée à ce sujet par *Le Régional* dans la foulée de cette conférence de presse, Rachèle Féret, directrice d'Apollo, réagit: «Sa demande a été prise en compte et un rendez-vous doit être fixé. Nous attendons de ses nouvelles. Nous allons dans le sens de lui donner un libre accès.»

Tout commence par une simple recherche de locaux. A l'automne 2017, Michel Agnant et sa cheffe de service, Stéphanie Zufferey, elle aussi membre du Conseil de fondation d'Apollo, souhaitent reloger le service de la culture de Vevey. Leur intérêt se porte sur une adresse dont la Ville est locataire: la rue du Simplon 48. Officiellement, les locaux y sont vides. Surprise, ceux-ci sont en réalité occupés par Operation Project, la société privée du municipal socialiste Lionel Girardin, qui s'acquitte des factures depuis l'automne 2015. Or, aucun contrat de

sous-location n'existe. Et des rappels arrivent sur la table de la DASLI. En septembre 2017, Michel Agnant et sa cheffe de service commencent à poser des questions. Dérangeantes. «Les rapports avec Lionel Girardin se sont compliqués à ce moment-là. C'est la source de tous nos maux», raconte Jérôme Christen. L'édile fait le lien avec la crise municipale qui déchire le collège depuis le mois de novembre. «Nous avons fait l'objet de menaces», affirme par ailleurs Michel Agnant. Allusion aux multiples démarches de la Municipalité, entre velléités d'audit et demande de médiation, pour recadrer les deux municipaux. Pour mémoire, le différend est né autour de la question de l'internalisation de la gestion des biens immobiliers communaux. A laquelle la majorité municipale, dont Lionel Girardin, était opposée. Or, «en confiant le parc immobilier à l'interne, on peut découvrir des choses...», estime Michel Agnant.

La Municipalité était au courant

Si la Municipalité était au courant, pourquoi avoir versé le subsidie? «Nous attendions de Michel Agnant qu'il étaye ses arguments, confie Etienne Rivier (PLR), municipal des finances. Or, il n'a pas pu le faire. Nous avons donné l'ordre parce que des salaires étaient en péril.» Reste que la Municipalité n'a pas agi pour faire la lumière sur ces soupçons de conflits d'intérêts. «Tentons de remettre les choses dans le bon ordre, coupe la syndique Elina Leimgruber. C'est d'abord dans le cadre du Conseil de fondation qu'il faut agir. C'est à ce dernier qu'il incombe de commander un audit. S'il y a un doute important, alors c'est au Conseil de fondation de faire la lumière sur la question. La Municipalité de Vevey ne peut de son seul chef suspendre le versement d'une subvention. Elle pourrait exiger des éclaircissements à la Fondation si elle soupçonne des irrégularités ou demander un audit. Je ne comprends pas que la problématique n'ait pas été traitée au Conseil de fondation.» Et l'écologiste d'ajouter: «Dans ce contexte très tendu, je salue le fait que cet audit ait été demandé par le Canton. Dans l'attente du résultat de l'audit, la Municipalité n'a pas à faire de commentaires sur ce sujet. Enfin, concernant la location des

locaux au Simplon 48, selon mes informations, les relations financières sont à jour, même si elles ont souffert d'un retard administratif. Je ne comprends ainsi pas le rapport entre Simplon 48, la Fondation Apollo, l'internalisation des gérances et les tensions au sein de la Municipalité.»

Lionel Girardin sous pression

Joint par téléphone, Lionel Girardin ne souhaite pas s'exprimer: «Je suis en arrêt maladie, je ne répondrai pas à vos questions». Le municipal a annoncé sa démission prochaine de son poste de président de la fondation. Il invoque l'épuisement et dit avoir «agi au plus proche de ma conscience» et ne pas avoir «eu l'impression de faire quelque

chose d'erroné». Cité par *24 heures* le 24 avril, il ajoute: «Je regrette d'avoir rendu service, à la bonne franquette, puisque aujourd'hui j'en paie le prix à triple titre - en étant attaqué sur les réseaux sociaux, en perdant de l'argent et en devant me justifier.» Toutefois, selon nos informations et à l'heure de mettre sous presse, la Fondation n'a toujours pas reçu sa lettre de démission.

La pression sur le municipal-président augmente jour après jour. Au lendemain de la conférence de presse de Vevey Libre, la Fondation Apollo prend des mesures. «Le Conseil de fondation a décidé à titre préventif de le suspendre de ses fonctions de président et de le priver de ses pouvoirs y relatifs jusqu'aux conclusions de l'audit. De plus, le Conseil a décidé de mettre un terme immédiat à toutes relations contractuelles qui pourraient impliquer directement ou indirectement Monsieur Girardin ou toutes personnes ou entités proches de celui-ci.» Dès la publication des premières révélations, certains conseillers communaux sont montés au créneau. Premier à tirer, le parti d'extrême gauche Décroissance-Alternatives (DA) estime «qu'il faut que la commission de gestion se penche sur tous les faits en rapport avec cette affaire, y compris en dérogation aux dispositions limitant habituellement son action à l'exercice précédent.» Un avis partagé par Vevey Libre, mais pas par le PLR ou le PS. Une réunion est agendée entre Michel Agnant et le président de ladite commission Gilles Perfetta (DA). L'affaire Girardin ne fait que commencer...



«Je ne comprends pas le rapport entre cette affaire et les tensions au sein de la Municipalité.»

Elina Leimgruber, syndique de Vevey

Un municipal dans la tourmente

Soupçonné de «magouilles», de «conflits d'intérêts» et «d'enrichissement indu», accusé de «népotisme» sur les réseaux sociaux: le socialiste Lionel Girardin est dans une position difficile. Sa démission de la Municipalité est même parfois demandée. Il est sous le coup d'un audit cantonal, comme l'ont annoncé *20 minutes* et *24 heures* le 24 avril. «Il semble y avoir de potentiels conflits d'intérêts, dont au moins deux ont été reconnus», constate le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard dans les colonnes du quotidien gratuit. Le ministre socialiste n'exclut par ailleurs pas des poursuites pénales selon le résultat de l'enquête. Les premiers bruits de l'affaire avaient circulé à la suite d'une interpellation de Tal Luder (UDC) à propos de la Fondation Apollo au Conseil communal de Montreux. Un communiqué de presse du parti socialiste veveysan y avait réagi dans le but de faire taire les rumeurs.

Rémunération pour la famille

Lionel Girardin préside à Vevey la Fondation Apollo - qui vient en aide aux mal-logés - depuis qu'il l'a lui-même créée en 2011, avec la Municipalité de l'époque. Etant exonérée d'impôts et subventionnée par le Canton - 800'000 frs en 2016 - et Vevey - 155'000 frs annuels -, la structure, active dans l'Est et le Nord vaudois, est soumise à des directives cantonales claires. Parmi lesquelles l'interdiction pour les membres du Conseil de fondation et leurs proches de toucher un salaire. Problème, l'édile veveysan et son épouse sont rémunérés via Operation Project, société privée de consulting et de coworking (ré: qui organise du partage de bureaux et de locaux), appartenant à Lionel Girardin et son père. C'est donc au titre de consultant que le municipal épaula la directrice d'Apollo. Sa femme s'occupe des ressources humaines pour les deux organisations. De plus, c'est le frère du municipal qui est en charge de l'informatique d'Apollo. Les montants en jeu ne sont pas encore connus. Enfin, Apollo a loué des locaux à Carestia, fondation ecclésiastique basée à Aigle et présidée par le père du municipal.

A l'encontre des statuts

Autre volet, Apollo n'a pas le droit d'exercer une activité à but lucratif. Or, cette fondation a loué des espaces de coworking dans ses locaux. Une relation commerciale qui a duré jusqu'en été 2016. Date à laquelle le Conseil de fondation, présidé par Lionel Girardin, décide, pour régulariser cette situation, d'externaliser le service. Et de le confier à... Operation Project, l'entreprise du même Lionel Girardin.

Une partie de ces bureaux partagés se trouve au siège de la Fondation Apollo, rue de Lausanne 17 à Vevey. Une autre à la rue du Simplon 48, adresse dont le bail est au nom de la Ville jusqu'en 2019. Pourtant, aucun contrat de sous-location n'existe, bien que la Fondation Apollo ait occupé ces locaux entre l'automne 2015 et août 2016 et qu'Operation Project y réside depuis. «Les loyers étaient probablement trop élevés et personne n'a été trouvé pour reprendre ces locaux, souffle Etienne Rivier, municipal PLR des finances et des gérances. Dès la reprise de la location par M. Girardin, la Ville, qui reste locataire, n'a plus eu à payer les loyers. Ils ont été assumés et payés par M. Girardin. Cette sous-location s'est ainsi faite tacitement, en bonne intelligence. Un contrôle récent auprès de l'agence de location nous a confirmé qu'il n'y avait aucun arriéré.» Reste que, pour Michel Agnant (Vevey Libre), municipal du logement, la situation est problématique: «C'est la Ville qui est responsable si quelque chose se passe.»

Le 27 avril, *24 heures* révèle un nouveau pan de l'affaire. Operation Project aurait bénéficié de loyers réduits de moitié pour son activité au siège de la Fondation Apollo. La société privée de Lionel Girardin louerait un espace de 70 m² pour 700 frs par mois au lieu de 1'400 frs. Un loyer au rabais à mettre en parallèle avec les 330 frs par mois et par bureau qu'il encaisserait actuellement pour chacun des sept «coworkers» qui sous-loueraient une partie dudit espace à Operation Project. Tarif minimum et hors taxe, selon le site internet de l'entreprise. Les utilisateurs bénéficient cependant de la téléphonie, de l'imprimante et des services de nettoyage notamment.